

Image not found or type unknown



Plafond de loggia, commun ou privatif ?

Par **C Olivier**, le **26/10/2017 à 10:46**

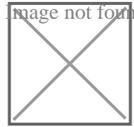
Bonjour,

Je suis propriétaire d'un 2e étage dans une petite propriété. j'ai une infiltration au niveau du plafond d'une loggia. Je cherche à déterminer si ce plafond fait partie des parties communes ou privatives.

Le règlement de copropriété est ambiguë.

Ci-après une photo de la dite loggia avec un détournage du plafond :

Image not found or type unknown



Comme on le voit sur la photo, le 2e étage est le dernier avant les combles qui ont été aménagées en appartement.

Merci d'avance.

Olivier

Par **youris**, le **26/10/2017 à 11:50**

bonjour,

en principe les dalles entre les étages sont des parties communes ainsi que la toiture et la charpente.

donc les infiltrations proviennent d'une partie commune.

salutations